

Séance ordinaire du 5 juin 2023

**Province de Québec
MRC de D'Au-ray
Municipalité de Saint-Barthélemy**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le 5 juin 2023 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 1980 rue Bonin à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Robert Sylvestre, maire
Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller au siège # 1
Monsieur Sylvain Labranche, conseiller au siège # 2
Monsieur François Bertrand, conseiller au siège # 3
Madame Anna Adam, conseillère au siège # 4
Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5
Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 heures sous la présidence de monsieur Robert Sylvestre, maire. Madame Isabelle Sylvestre, directrice générale et greffière-trésorière par intérim assiste à la séance et agit à titre de greffière de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

- QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté
- 1 : OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 2 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 3 : ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1 Dépôt liste des correspondances
 - 4.2 Octroi – Contrat pour la conciergerie des édifices municipaux
 - 4.3 Mandat – Représentant de la Municipalité pour les ventes pour taxes
 - 4.4 Vente du lot n°5 120 928
 - 5 : FINANCES**
 - 5.1 Adoption des comptes
 - 6 : SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 7 : TRANSPORT ET VOIRIE**
 - 7.1 Dépôt – Rapport des activités du service des travaux publics pour le mois de mai 2023
 - 7.2 Achat – Réservoir à collasse
 - 7.3 Mandat – Application d'abat-poussière liquide
 - 8 : HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
 - 8.1 Octroi – Mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés
 - 8.2 Mandat – Remplacement du contrôleur de température à l'usine de traitement d'eau potable
 - 8.3 PRIMEAU 2023 Volet 1.1 – Prolongement du réseau d'égout sanitaire et remplacement du réseau d'eau potable sur les rangs York Est et York Ouest
 - 8.4 Mandat – Vérification des compteurs des 5 puits d'eau brute
 - 8.5 Octroi – Contrat pour le remplacement de conduite d'eau potable sur le rang Saint-Joachim Est
 - 9 : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 10 : AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
 - 10.1 Dépôt – Rapport des permis émis lors du mois de mai 2023
 - 11 : LOISIRS ET CULTURE**
 - 11.1 Dépôt – Rapport d'activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois de mai 2023
 - 11.2 Achat – Machine à barbe à papa

2023-06-103

11.3 Demandes de remboursement – Politique des activités sportives et culturelles

11.4 Décompte progressif – Agrandissement et rénovation du chalet des loisirs

11.5 Demande de passage – Défi vélo 300 km pour la VIE

12 : **DIVERS**

13 : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

14 : **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-06-104

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller Sylvain Labranche et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^e mai 2023 soit adopté tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Dépôt liste des correspondances

La directrice générale a remis, pour information, une liste des correspondances reçues à la Municipalité de Saint-Barthélemy au cours du mois de mai 2023.

4.2 Octroi – Contrat pour la conciergerie des édifices municipaux

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions par invitation pour des services de conciergerie pour l'entretien de ses locaux et bâtisses;

2023-06-105

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

QUE le conseil octroi le contrat de conciergerie des édifices municipaux 2023-2024 à Entretien Ménager CDC Inc. aux tarifs horaires présentés détaillés en annexe du bordereau de soumission, le tout tel que décrit dans l'offre de services reçue le 8 mai 2023 au bureau municipal.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

4.3 Mandat – Représentant de la Municipalité pour les ventes pour taxes

ATTENDU QUE le représentant de la Municipalité, mandaté par la résolution 2023-03-040, ne pourra être présent lors de la vente pour défaut de paiement de taxes le 8 juin prochain pour cause médicale;

2023-06-106

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE le conseil mandate, conformément à l'article 1038 du Code municipal, la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Isabelle Sylvestre, pour représenter la Municipalité lors de la vente pour non-paiement de taxes qui se déroulera le 8 juin 2023 à la MRC de D'Autray et à enchérir et acquérir les immeubles situés sur le territoire de la municipalité ainsi mis en vente, pour et au nom de la municipalité, pour le montant déterminé par la MRC de D'Autray.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

4.4 Vente du lot n °5 120 928

ATTENDU QUE la municipalité est devenue propriétaire malgré elle de certains terrains à la suite de procédures pour les ventes pour défaut de paiement de taxes;

ATTENDU QUE le lot n° 5 120 928 n'est pas intéressant pour la municipalité;

ATTENDU QUE monsieur Wilfrid Merlet a manifesté son intérêt à acquérir le lot et qu'il a accepté l'offre de vente du lot n°5 120 928 au prix de l'évaluation municipale;

EN CONSÉQUENCE,

2023-06-107

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

QUE le conseil mandate la directrice générale pour la vente du lot n° 5 120 928 pour la valeur inscrite au rôle foncier de la Municipalité;

QUE le conseil autorise la directrice générale, madame Julie Maurice, pour la signature de l'acte de vente chez le notaire;

QUE la vente du lot n°5 120 928 est à la faveur de monsieur Wilfrid Merlet à la valeur de l'évaluation municipale, soit au montant de 7 400,00 \$.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

5. FINANCES

5.1 Adoption des comptes

2023-06-108

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE le conseil accepte le paiement des dépenses de fonctionnement et d'investissement présentées à la liste des chèques émis totalisant un montant de 203 478,84 \$. De plus, le conseil accepte le paiement des salaires du mois de mai 2023 représentant la somme de 35 667,96 \$.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT & VOIRIE

7.1 Dépôt – Rapport des activités du service des travaux publics pour mois de mai 2023

La directrice générale a remis, pour information, le rapport des activités du service des travaux publics pour le mois de mai 2023.

7.2 Achat – Réservoir à collasse

2023-06-109

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE le conseil autorise l'achat d'un réservoir à collasse modèle GHI125C 125 gal. tel que décrit à la soumission n°2216 de la compagnie Insta-Mix (9018-7980 Québec Inc.) au coût de 8 950 \$ plus les taxes applicables;

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à faire le paiement à même le fonds de roulement pour en faire le remboursement sur une période de 10 ans.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

2023-06-110

7.3 Mandat – Application d’abat-poussière liquide

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE le conseil autorise l’application d’abat-poussière liquide par Les Entreprises Bourget au coût de 0.45 \$/ litre plus les taxes applicables, livraison incluse;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim soit autorisée à faire le paiement.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l’unanimité

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2023-06-111

8.1 Octroi – Mesure d’accumulation de boues dans les étangs aérés

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

QUE le conseil accepte l’offre de services professionnels N/Réf. : MBO-23-0176 de la firme Écho-Tech H₂O pour la mesure d’accumulation des boues dans les étangs aérés pour un montant forfaitaire de 1 400,00 \$ plus les taxes applicables de même que les coûts et tarifs des activités complémentaires si nécessaires ;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim soit autorisée à effectuer le paiement à même le budget de fonctionnement.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l’unanimité

8.2 Mandat – Remplacement du contrôleur de température à l’usine de traitement d’eau potable

2023-06-112

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

QUE le conseil autorise les travaux de remplacement du contrôleur de température à l’usine de traitement d’eau potable par l’entreprise Ben électromécanique au coût de 354,89\$ plus les taxes applicables tel que présenté à la soumission 1260 datée du 14 mai 2023;

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à faire le paiement à même le budget de fonctionnement.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l’unanimité

8.3 PRIMEAU 2023 Volet 1.1 – Prolongement du réseau d’égout sanitaire et remplacement du réseau d’eau potable sur les rangs York Est et York Ouest

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu’elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s’appliquent à elle ou à son projet et qu’elle s’est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s’applique à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE,

2023-06-113

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE la Municipalité s’engage à respecter les modalités du guide qui s’applique à elle;

QUE la Municipalité s'engage à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Municipalité pour la réalisation des travaux;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

QUE la Municipalité s'engage à payer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023;

QUE la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50% de leur coûts et tout dépassement de coûts;

QUE ce conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU 2023.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

8.4 Mandat – Vérification des compteurs des 5 puits d'eau brute

2023-06-114

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Barthélemy accepte l'offre de services professionnels N/Réf. : OPT-23-0061 de la firme Nordikeau pour la vérification des compteurs d'eau des puits d'eau brute pour un montant forfaitaire de 2 400,00 \$ plus les taxes applicables de même que les coûts et tarifs des activités complémentaires si nécessaires ;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim soit autorisée à effectuer le paiement à même le budget de fonctionnement.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

8.5 Octroi – Contrat pour le remplacement de conduite d'eau potable sur le rang Saint-Joachim Est

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Barthélemy est allée en appel d'offres public pour le remplacement de la conduite d'eau potable sur le rang Saint-Joachim Est paru sur le Système électronique d'appel d'offres sous le n°AQ-2023-01;

ATTENDU QUE le projet de remplacement de la conduite d'eau potable sur le rang Saint-Joachim Est est financé par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ);

ATTENDU QUE Les Entreprises Delorme a déposé la soumission conforme la plus basse, recommandée après analyse par monsieur Alexandre Larose, ing.de la firme Parallèle 54 qui est responsable du projet de remplacement de la conduite d'eau potable sur le rang Saint-Joachim Est pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

2023-06-115

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

QUE le conseil octroie le contrat à Les Entreprises Delorme pour le remplacement de la conduite d'eau potable sur le rang Saint-Joachim Est, au montant de 657 913,20 \$ plus les taxes applicables.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

9. SANTÉ & BIEN-ÊTRE

10. AMÉNAGEMENT & URBANISME

10.1 Dépôt – Rapport des permis émis lors du mois de mai 2023

La directrice générale a remis, pour information, le rapport des permis émis au mois de mai 2023.

11. LOISIRS & CULTURE

11.1 Dépôt – Rapport d'activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois de mai 2023

La directrice générale a remis, pour information, le rapport d'activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois de mai 2023.

11.2 Achat – Machine à barbe à papa

2023-06-116

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE le conseil autorise l'achat d'une machine à barbe à papa à l'entreprise The Canada Popcorn Company au montant de 319,99 \$, plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à faire le paiement.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

11.3 Demandes de remboursement – Politique des activités sportives et culturelles

2023-06-117

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

QUE le conseil autorise le remboursement des frais non-résidents pour les activités sportives tel que recommandé par le responsable du service des loisirs, des événements et à la vie communautaire pour un montant totalisant 380,00 \$;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim soit autorisée à faire les remboursements aux citoyens dont la demande est acceptée.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

11.4 Décompte progressif – Agrandissement et rénovation du chalet des loisirs

ATTENDU QUE la municipalité a octroyé le contrat d'agrandissement et de rénovation du chalet des loisirs à l'entreprise Construction Philippe Denis inc. par la résolution n° 2022-10-184;

ATTENDU QUE l'entreprise a fait parvenir sa quatrième demande de paiement reflétant les travaux réalisés jusqu'à maintenant;

EN CONSÉQUENCE,

2023-06-118

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE ce conseil approuve le paiement du décompte n°4 au montant de 54 450,35 \$ et libère la retenue de 10%, au montant de 6 612,24 \$ plus les taxes applicables.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim soit autorisée à faire le paiement.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

11.5 Demande de passage – Défi vélo 300 km pour la VIE

2023-06-119

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE ce conseil autorise le convoi de la 16^e édition du Défi vélo 300 km pour la VIE 2023 à circuler dans les rues de la municipalité lors de l'événement qui se tiendra le 9 et le 10 septembre prochain, conditionnellement à ce que l'organisme établisse un service d'accompagnement sécuritaire et que le responsable de l'organisme fasse parvenir à la municipalité une preuve d'assurance pour cet événement;

QUE ce conseil autorise l'utilisation d'un drone pendant l'événement, conditionnellement à ce que l'organisme respecte les lois et règlements en vigueur au Canada concernant le vol d'aéronefs non habités, la vie privée et la sécurité d'autrui.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

12. DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Début : 20 h 20

Fin : 20 h 37

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-06-120

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE cette assemblée soit levée à 20 h 37.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

Robert Sylvestre
Maire

Isabelle Sylvestre
Directrice générale et greffière-trésorière par
intérim

Je, Robert Sylvestre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Mario Coulombe :** Les travaux d'égout sur York sont prévus pour quand ?
- Demande de révision sur la zone inondable 2022, avancement ?
- Révision cote / cartes pour quelques municipalités, île Dupas, etc.
- Pour réduire la vitesse sur la 138, faire la demande de changer la ligne pointillée et d'en faire une ligne continue et double.
- Céline Bélanger :** Sur le rang York Ouest, il y a 3 maisons oubliées pour les égouts, à refaire ?
- Émile Rocheleau :** Le rang Saint-Joachim est prévu pour quand ?
Au 1151, rang York, chez Émile Brûlé, il y a pleins de vallons, à voir ?
- Yves Boucher :** À quand l'abat de poussière sur la montée des Laurentides ?
- Émile Rocheleau :** Au terrain des loisirs, il y a un bicycle à gaz (enfant de 7-8 ans) très bruyant. À faire surveiller.
- Yves Boucher :** La MTQ a refait les lignes ! Refont-ils la montée Saint-Laurent ?
- Mario Coulombe :** Le détour est prévu pour quand concernant l'utilisation de nos rues municipalisées afin de refaire les ponceaux sur le rang du Boulevard ?